

Programme de la formation

Parcours Formation action- Immobilier - IAD IMMO

-  En groupe sur site
-  18 heures sur 4 jour(s)
-  Indépendant et dirigeant · De 2 à 7 participants
-  756 € HT / 907,20 € TTC par participant

Description courte

Cette formation-action accompagne les professionnels de l'immobilier dans l'intégration progressive et sécurisée de l'intelligence artificielle générative dans leur activité.

Organisée en 4 séances de 4h30, elle alterne apports ciblés, démonstrations, exercices pratiques, productions professionnelles et travaux d'application entre les séances. Les séances ont un rythme d'alternance de 2 à 3 semaines pour bénéficier d'un temps d'apprentissage et d'appropriation entre les sessions.

Les participants apprennent à formuler des demandes structurées, produire des contenus adaptés, préparer leurs rendez-vous, améliorer leurs actions de prospection et organiser leur activité.

La formation repose sur une approche centrée sur les usages professionnels, sans dépendre d'un outil unique. Une attention particulière est portée à la protection des données, à la vérification des informations et au maintien d'une validation humaine.

À l'issue du parcours, chaque participant dispose de modèles réutilisables, d'un portfolio de productions et d'un plan d'action pour intégrer l'intelligence artificielle dans ses pratiques.

Cette formation est proposée selon 2 niveaux de maturité en intelligence artificielle : Niveau 1 Découverte et Niveau 2 Intermédiaire

Profil des participants

Cette formation s'adresse aux :

- conseillers immobiliers
- négociateurs immobiliers
- mandataires et agents commerciaux
- responsables et directeurs d'agence
- collaborateurs administratifs ou commerciaux du secteur immobilier
- professionnels souhaitant intégrer l'intelligence artificielle dans leur activité

La formation est adaptée à un public débutant ou disposant d'une première pratique de l'intelligence artificielle générative.

Prérequis

Les participants doivent :

- maîtriser les fonctions courantes d'un ordinateur et des outils bureautiques
- disposer d'un accès à Internet et d'une adresse électronique active
- pouvoir utiliser un navigateur Internet
- disposer d'un accès à un outil d'intelligence artificielle générative en version payante

Pour une formation à distance, le participant doit disposer d'un ordinateur équipé d'un microphone, d'une connexion Internet stable et maîtriser les fonctions de base d'un outil de visioconférence.

Aucune compétence en programmation n'est requise.

Un questionnaire de positionnement est transmis avant la formation afin de vérifier les prérequis et d'identifier les besoins professionnels.

Objectifs

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- identifier les usages, les limites et les risques de l'intelligence artificielle générative dans le secteur immobilier et choisir un outil adapté à son besoin
- formuler des instructions structurées et vérifier la qualité des résultats et la fiabilité des sources
- produire et adapter des contenus et supports immobiliers pour la communication, la relation client et la prospection
- utiliser l'intelligence artificielle pour préparer ses rendez-vous, qualifier et suivre ses contacts, organiser ses informations et prioriser ses actions
- construire des modèles et un workflow simple réutilisables, puis définir un plan d'action personnel à 90 jours dans le respect des règles de confidentialité

Aptitudes et compétences visées / attestées

- Sélectionner un usage de l'intelligence artificielle adapté à une situation professionnelle
- Structurer une demande claire, précise et exploitable
- Produire et personnaliser des contenus professionnels
- Préparer une interaction client ou une action de prospection
- Organiser et prioriser son activité à partir d'informations anonymisées
- Contrôler, corriger et sécuriser une production générée par une intelligence artificielle

Contenu

Parcours de formation-action

L'IA au service de votre métier immobilier

Durée : 18 h réparties en 4 séances de 4 h 30

Rythme : 2 à 3 semaines entre chaque séance

Chaque séance associe apports ciblés, exercices appliqués à l'immobilier et réalisation d'un livrable réutilisable. Entre les séances, les participants testent les méthodes sur des situations anonymisées ou fictives.

Module 1 — Comprendre et sécuriser ses usages

Durée : 4 h 30

Contenus

- fonctionnement, capacités et limites de l'IA générative
- identification des usages applicables au secteur immobilier
- choix de l'outil selon le besoin, le coût et le niveau de risque
- protection et anonymisation des données
- vérification de la qualité des résultats et de la fiabilité des sources
- précautions pour les recherches juridiques, fiscales et réglementaires
- utilisation responsable des contenus et visuels générés
- maintien d'une validation humaine

Livrable

Cartographie personnelle des usages et règles de vigilance.

Module 2 — Dialoguer efficacement avec l'IA

Durée : 4 h 30

Contenus

- structure d'une demande efficace
- définition du rôle, du contexte et de l'objectif
- prise en compte de la cible, du ton et du format attendu
- formulation des contraintes et des critères de qualité
- techniques pour préciser et améliorer une réponse
- comparaison des résultats obtenus avec différents outils
- distinction entre conversation, instruction, assistant et espace projet
- organisation des prompts et documents de référence

Livrable

Bibliothèque de 2 à 3 prompts immobiliers structurés.

Module 3 — Produire ses contenus et ses livrables

Durée : 4 h 30

Contenus

- sélection et organisation des informations utiles
- adaptation du contenu à la cible et à l'objectif
- création de textes, présentations ou visuels
- déclinaison d'un contenu sur plusieurs supports
- synthèse d'informations sur un bien, un marché ou un secteur
- organisation des données utiles à une estimation

- préparation d'arguments à partir d'informations vérifiées
- contrôle de la qualité et de la cohérence des productions

L'IA aide à structurer les informations. Elle ne détermine pas seule la valeur d'un bien et ne remplace pas l'expertise du conseiller immobilier.

Livrable

Contenu ou support immobilier accompagné de son instruction réutilisable.

Module 4 — Appliquer, organiser et automatiser

Durée : 4 h 30

Contenus

- sélection d'un cas d'usage lié à la relation client, à la prospection ou à l'organisation
- structuration des informations, des actions et des points de contrôle
- identification des tâches pouvant être simplifiées par l'IA
- conception d'un processus de travail simple avec validation humaine
- finalisation du cas d'usage et du livrable associé
- organisation du portfolio des productions
- construction du plan d'action à 90 jours
- préparation de la présentation finale

Livrables

- cas d'usage professionnel finalisé
- portfolio des productions
- plan d'action à 90 jours

Travail entre les séances

Les participants testent les méthodes et supports sur des situations professionnelles anonymisées ou fictives. Les résultats sont analysés au début de la séance suivante afin d'identifier les ajustements nécessaires.

Pédagogie et organisation

La formation repose sur une pédagogie active, progressive et adaptée aux situations professionnelles des participants.

Elle alterne :

- apports théoriques courts
- démonstrations commentées
- exercices guidés
- études de cas
- mises en situation
- productions individuelles

- échanges et analyses de pratiques
- retours individualisés de la formatrice

Chaque séance comprend un retour sur le travail intersession, un apport ciblé, une mise en pratique, une production et une évaluation formative.

Les situations professionnelles utilisées sont anonymisées. Lorsque le participant ne peut pas mobiliser un cas réel, un cas fictif lui est proposé.

Des travaux d'application sont proposés entre les séances afin de favoriser le transfert dans l'activité professionnelle.

Leur durée indicative est comprise entre 30 et 60 minutes. Ils ne sont pas comptabilisés dans les 18 heures de formation.

En cas de non-réalisation, un cas pratique équivalent est traité pendant la séance suivante.

Moyens pédagogiques et techniques

- ordinateur individuel
- connexion Internet
- outil d'intelligence artificielle générative
- supports pédagogiques numériques
- fiches pratiques
- modèles de prompts
- grilles d'évaluation
- cas professionnels
- plateforme de visioconférence pour les formations à distance

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation diagnostique

Avant la formation, le participant complète un questionnaire permettant d'identifier :

- son niveau de maîtrise des outils numériques
- son expérience de l'intelligence artificielle
- ses besoins professionnels
- ses objectifs individuels
- ses éventuels besoins d'adaptation

Évaluation formative

Les acquis sont évalués tout au long de la formation à partir :

- des exercices pratiques
- des mises en situation
- des productions réalisées en séance
- des travaux intersessions
- des corrections apportées
- des retours individualisés

Les productions sont appréciées selon leur pertinence, leur personnalisation, leur fiabilité, leur confidentialité et leur caractère directement exploitable.

Évaluation finale

L'évaluation finale repose sur la présentation autonome d'un cas d'usage professionnel.

Le participant doit :

- présenter la situation choisie
- sélectionner un usage adapté
- formuler une instruction structurée
- produire un livrable exploitable
- vérifier et corriger le résultat
- expliquer les précautions appliquées

Le participant présente également son portfolio et son plan d'action.

Évaluation de la satisfaction

Un questionnaire de satisfaction est complété à la fin de la formation.

Une évaluation à froid peut être proposée quatre à huit semaines après le parcours afin d'identifier les usages réellement mis en œuvre et les difficultés rencontrées.

Mode de validation

La formation est validée lorsque le participant :

- respecte les modalités d'assiduité
- participe aux exercices et aux mises en situation
- réalise les productions demandées
- formule de manière autonome une instruction structurée
- produit un livrable pertinent et exploitable
- applique les règles de confidentialité et de vérification

La validation est formalisée par :

- une attestation individuelle de fin de formation
- un certificat de réalisation
- un relevé des compétences ou des objectifs atteints
- les documents de suivi pédagogique et d'évaluation

Cette formation ne délivre pas de certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique.

Modalités et délai d'accès

Les inscriptions sont possibles toute l'année, sous réserve de disponibilité.

Les demandes sont traitées dans un délai indicatif de 48 heures ouvrées.

L'accès à la formation est confirmé après :

- analyse du besoin
- vérification des prérequis
- validation des dates
- réception du devis signé
- transmission des informations administratives nécessaires
- réception, le cas échéant, de l'accord de prise en charge

La formation peut être planifiée entre 7 et 30 jours après la demande, selon les disponibilités et les besoins du client.

Le calendrier, les horaires, le lieu ou le lien de connexion sont communiqués avant le début de la formation.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Un entretien préalable permet d'identifier les éventuels besoins d'adaptation, notamment concernant :

- le rythme et les horaires
- l'accessibilité numérique
- les supports pédagogiques
- les exercices
- les modalités d'évaluation
- l'assistance technique

Les adaptations sont étudiées en lien avec le référent handicap de Cadres en Mission.

En cas d'impossibilité matérielle ou pédagogique, une solution alternative ou une orientation vers un partenaire adapté peut être proposée.

Référent handicap Cadres en Mission

Téléphone : 02 51 84 95 55 ou 06 28 70 45 28

Courriel : nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Sophie PICQUET est spécialisée dans l'intégration de l'intelligence artificielle générative dans les pratiques professionnelles.

Elle accompagne les professionnels, dirigeants et organisations dans l'identification et la mise en œuvre d'usages concrets, adaptés à leur activité.

Son approche repose sur une pédagogie progressive, la mise en pratique, la prévention des risques et le maintien d'une validation humaine.

Elle assure une veille régulière sur les évolutions des outils, les usages professionnels, la protection des données et les pratiques pédagogiques.

Elle est titulaire de :

- **certification en intelligence artificielle création de contenu par l'intelligence artificielle délivrée en 2025**
- **formation de formateur en 2019**
- **certification AFEST délivrée en 2021**

« Accompagnement des apprentissages et de la formation en situation de travail » 2428

- **25 ans de parcours professionnel en management, direction, commerce**